

Émigration (2)

Par Charbel Nahas, économiste. www.charbelnahas.org

Dans le précédent numéro, nous avons défini l'émigration en termes économiques et mesuré l'ampleur du phénomène au Liban : sur la base des comportements effectivement observés entre 1996 et 2004, plus de la moitié des Libanais résidents âgés de 15

ans auront émigré avant la fin de leur vie active (la proportion est de 60 % pour les garçons) et le tiers auront émigré avant l'âge de 32 ans. Dans une étude effectuée en 2005 sur "le devenir des diplômés de l'USJ" ayant obtenu leur diplôme entre 2000 et 2004,⁽¹⁾ il

apparaît que, au bout de quatre ans et toutes disciplines confondues, 29 % des diplômés ont émigré (40 % pour les garçons et 22 % pour les filles). En particulier, la proportion globale d'émigrés (les deux sexes confondus et pour les cinq promotions ensemble,

soit après trois ans en moyenne) atteint 65 % parmi les ingénieurs et 50 % parmi les médecins. Cette fois, nous essayons d'évaluer les effets de l'émigration en général et au Liban en particulier où elle atteint des niveaux proprement exceptionnels.

Comprendre la variable (suite)

Parmi les nombreuses questions que suscite l'émigration, deux méritent l'attention, en particulier : l'émigration est-elle un phénomène positif (ou négatif) ? L'émigration est-elle un phénomène réversible, transitoire (ou irréversible et permanent) ?

1) La toile de fond : effets théoriques globaux

L'approche simple consiste à dire que le libre mouvement des personnes à l'échelle mondiale est censé produire un équilibre efficace du marché global du travail et conduit donc à une amélioration de la productivité et à une augmentation de la richesse dont devrait profiter l'humanité tout entière. Cette approche est très éloignée des réalités sociales, politiques et économiques.

Si, durant le XIX^e siècle, l'émigration a joué un rôle déterminant dans la convergence des niveaux de revenu entre l'Europe et ses anciennes colonies de peuplement (États-Unis, Canada, Australie), les choses ont bien changé depuis : malgré le ren-

forcement des incitations à la migration et la facilitation des déplacements et des communications, les écarts de revenu entre les pays d'émigration et les pays d'immigration se sont creusés depuis un siècle, démentant toute thèse de "convergence".

Pour donner une idée de ce que signifierait en pratique une pareille approche théorique, on peut restreindre la recherche de l'optimum de marché à une dimension partielle : pour maintenir leurs effectifs d'actifs et leurs ratios de dépendance à leurs niveaux actuels (cf. Lexique population active, *Le Commerce du Levant*, n° 5571, août 2007), les pays de l'OCDE devraient accepter une immigration représentant près de la moitié de leur population d'ici à une quarantaine d'années, ce qui n'est évidemment pas envisageable.

2) Qui sont les migrants ?

Les migrations internationales mettent en contact des situations marquées par une double hétérogénéité : entre des économies

nationales inégalement dotées de moyens (capitaux, productivité, institutions, etc.) et, au sein de chaque économie, des catégories de travailleurs (sans parler des non-actifs) inégalement qualifiés. En partant de l'idée que les pays les plus pauvres manquent de capitaux et de personnel qualifié (et que les pays riches ont donc un excédent relatif dans ces deux facteurs), on devrait s'attendre à ce que ce soient les travailleurs non qualifiés des pays pauvres qui se dirigent vers les pays riches (alors que les capitaux et les travailleurs qualifiés se dirigeraient vers les pays pauvres). Or il n'en est rien. Ceux qui émigrent ne sont pas les plus pauvres et les moins qualifiés, bien au contraire. Quant aux mouvements inverses, et hormis quelques situations exceptionnelles, ils sont tout aussi rares. Historiquement d'ailleurs, l'émigration n'a pas touché les plus pauvres, car celle-ci comporte des coûts et des risques. Cela est particulièrement vrai de l'émigration libanaise de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Le phénomène du "brain drain" (que l'on a improprement traduit en français par "fuite des cerveaux", car il s'agit en fait d'une opération proprement réfléchie d'attraction des ressources humaines) mérite une attention particulière, parce que sa compréhension et a fortiori son traitement ne sont pas simples.

L'émigration des personnes qualifiées est particulièrement élevée dans certains pays du tiers-monde, généralement de petite

Les écarts de revenu entre les pays d'émigration et les pays d'immigration se sont creusés depuis un siècle, démentant toute thèse de "convergence"



taille. Le Liban en fait partie. Cette émigration réduit les capacités productives du pays, freine son dynamisme économique et social, déprime les revenus des travailleurs moins qualifiés restés sur place, tout cela alors même que la formation des jeunes candidats à l'émigration absorbe une part significative des maigres ressources du pays. En contrepartie, certains émigrés finissent par revenir au pays avec un capital et du know-how, tandis que d'autres effectuent des transferts en faveur de leurs familles (notons à ce propos le cas assez fréquent bien qu'aberrant d'un point de vue économique des Libanais qui installent leur famille à l'étranger, généralement en vue de poursuivre des études et/ou d'acquérir une nationalité, alors qu'ils continuent de travailler au Liban, effectuant de ce fait des transferts inversés). L'équilibre entre ces effets contradictoires, toujours d'un point de vue

global, dépend de la productivité (sociale) relative des travailleurs qualifiés migrants dans leur pays d'origine et dans leur pays d'accueil. Nous disons bien productivité "sociale", car les externalités comptent beaucoup : les gains de productivité, la dynamisation des entreprises, l'apprentissage des techniques sont autant d'effets économiques réels qui ne se traduisent que partiellement dans les revenus des personnes.

3) Qui est affecté par les migrations ?

L'observation des migrations internationales d'un point de vue global peut être intéressante au niveau académique, mais son utilité reste bien limitée car ce point de vue global ne correspond à aucune instance décisionnelle. Pour évaluer l'impact négatif ou positif de l'émigration, il faut envisager ses conséquences sur quatre catégories d'agents : ceux

La formation des jeunes candidats à l'émigration absorbe une part significative des maigres ressources du pays

qui restent dans le pays d'émigration, les résidents du pays d'immigration, les migrants eux-mêmes (on a très souvent tendance à les oublier, car ils se trouvent entre deux chaises) et enfin le "reste du monde" qui subit les effets globaux, en principe de moindre amplitude que les effets subis par les trois catégories d'"acteurs" directs du phénomène. On doit aussi distinguer deux sous-catégories : les travailleurs quali-

fiés et les travailleurs non qualifiés. Les migrants, qualifiés ou non, sont censés tirer profit de leur migration, sans quoi le phénomène ne se poursuivrait pas, puisqu'il s'agit de migrations volontaires, et les migrants eux-mêmes pourraient, sauf situations extrêmes ou problèmes particuliers, rentrer chez eux. Cette conclusion de bon sens n'est pourtant pas nécessairement vraie, car les immigrés peuvent subir des mesures discriminatoires dans les pays d'accueil (c'est le cas de communautés libanaises dans certains pays d'Afrique). Leur situation économique et celle de leurs enfants est aussi parfois fragilisée par rapport à celle des nationaux du pays d'accueil occupant des positions similaires, leur épargne étant réduite du fait des transferts qu'ils envoient à leurs familles restées "au pays". Tout cela, sans parler de l'impact psychologique et familial des migrations. Mais les migrants, sauf excep- →

tions rares, ne disposent pas d'une influence politique spécifique indépendante des deux pays d'origine et d'accueil, qu'ils cherchent à s'intégrer dans la société d'accueil ou qu'ils tendent à se constituer en communauté distincte. De plus, du moins jusqu'à ce jour et en excluant les cas de déplacement massif, leurs effectifs, à un moment donné, restent marginaux par rapport aux stocks des résidents. Aussi entend-on plus souvent parler des intérêts des pays d'origine et d'accueil.

Du point de vue des résidents des pays d'accueil, il est clair que, dans un premier temps et hors situations de boom économique (années 50 et 60 en Europe ou période de reconstruction jusqu'en 1996 au Liban), l'arrivée d'immigrants peu qualifiés dans des pays plus riches affecte négativement les revenus des travailleurs peu qualifiés de ces pays, bien qu'elle profite à l'ensemble de l'économie. Elle suscite donc généralement des manifestations d'opposition à l'immigration. L'arrivée d'immigrés qualifiés dans des pays plus pauvres suscite symétriquement leur rejet de la part des personnes qualifiées résidant sur place (c'est là un des ressorts des mouvements nationalistes). Ces réactions "domestiques" et partielles sont à la base des politiques de restrictions aux fron-

*Le "brain drain"
a des effets
négatifs
sur la croissance
dans les pays
où le taux
d'émigration
des personnes
ayant reçu
une éducation
supérieure
dépasse 20 %*

tières, dont on peut observer l'évolution un peu partout dans le monde.

Symétriquement, des études récentes ont été menées pour évaluer empiriquement les effets globaux de l'émigration sur les pays d'origine. Il apparaît dans l'une d'elles⁽²⁾ que « la plupart des pays combinant des niveaux bas de capital humain et des taux d'émigration faibles de travailleurs qualifiés sont positivement affectés par le "brain drain". À l'opposé, le "brain drain" a des effets négatifs sur la croissance dans les pays où le taux d'émigration des personnes ayant reçu une éducation supérieure dépasse 20 % et/ou le pourcentage de la population recevant une éducation supérieure excède 5 % ».

Notons qu'au Liban, le taux d'émigration des personnes ayant reçu une éducation supérieure approche 50 % et le pourcentage de la population adulte résidente (malgré l'émigration) ayant reçu une éducation supérieure atteint 22 %.

De manière générale, l'étude fait apparaître que le nombre de pays négativement affectés est supérieur à celui des pays positivement affectés, mais que ces derniers, étant en moyenne bien plus peuplés, regroupent plus des trois quarts de la population mondiale (avec la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Brésil).

4) Quels sont les canaux à travers lesquels se mesure l'effet de l'émigration ?

Les effets principaux des migrations tiennent à la mobilité et au redéploiement du facteur travail et de ce que l'on appelle le "capital humain". Ils passent donc par les gains de productivité (ou symétriquement des non-gains ou des pertes). Aussi étrange que cela paraisse, ce canal essentiel est rarement mis en avant, alors que les canaux secondaires sont bien plus médiatisés. On perd facilement de vue que les flux migratoires expriment des écarts

relatifs persistants en termes d'accumulation et de mobilisation du capital et du travail dans leurs différentes composantes.

Les canaux d'effets secondaires des migrations sont multiples. On les classe généralement en six "T" : tourisme, transport, télécommunications, trade (commerce ethnique), transferts de technologie et transferts monétaires. La plupart de ces canaux sont à l'œuvre dans le cas libanais : les émigrés constituent une part prédominante des flux de tourisme, d'estivage et de communications, les diasporas libanaises justifient une part non négligeable des exportations libanaises (produits alimentaires spécifiques notamment)... Et l'on arrive évidemment aux transferts monétaires que certains se plaisent à présenter comme justifiant à eux seuls l'émigration.

Il faut d'abord noter que le Liban est à la fois récepteur et émetteur de transferts monétaires liés aux migrations (cf. *Le Commerce du Levant*, n° 5569, juin 2007). Les données collectées par la Banque du Liban auprès des banques depuis 2000 conduisent à une estimation moyenne des flux annuels entrants au niveau de 4,5 milliards de dollars et les flux sortants à hauteur de 3,5 milliards, soit un solde sans doute positif d'environ un milliard de dollars⁽³⁾.

Il faut ensuite bien comprendre la nature de ces transferts du point de vue de leur origine. À ce titre, la distinction entre l'émigration transitoire et l'émigration définitive devient pertinente, sachant que ce qui compte à cet égard est la réalité du parcours de l'émigrant et non ses intentions originales. L'émigré transitoire dépense (et investit) dans le cadre de son ménage opérant une allocation intertemporelle de ses revenus par le fait qu'il restreint ses dépenses durant sa phase d'émigration pour faire profiter sa famille ou profiter lui-même après son retour ; l'émigré permanent (ou celui qui le

*Les transferts
doivent être
comparés
à la richesse
sociale que les
émigrés auraient
été susceptibles
de produire dans
le cadre
de l'économie
nationale*

devient) par contre appauvrit son ménage du fait des transferts qu'il opère vers sa "famille" restée au pays. Il faut noter ici que les transferts des Libanais émigrés proviennent pour une large part d'une émigration permanente, alors que les transferts sortant du Liban sont essentiellement le fait d'une immigration transitoire. Ces transferts ne peuvent pas être considérés comme une ressource habituelle, ils doivent être comparés à la richesse sociale (et pas seulement la part de revenu allant à l'actif lui-même) que les émigrés auraient été susceptibles de produire dans le cadre de l'économie nationale.

Si on les regarde du point de vue de leur utilisation, les transferts sont perçus comme faisant partie des revenus des ménages qui les reçoivent et ils sont dépensés en conséquence. L'idée que les transferts contribuent à atténuer les cas de grande pauvreté semble invalidée dans les faits, car les émigrés ne sont que rarement issus des catégories les plus pauvres de la population. Ils participent en revanche au financement des "investissements familiaux" : logement et éducation.

Mais les effets de ces transferts à long terme sont plus complexes qu'il n'y paraît. En augmentant la consommation et en atténuant les chocs économiques (leur effet durant la période de la guerre a permis à beaucoup de ménages libanais de maintenir un niveau →

de vie qui aurait été sinon insoutenable), ils améliorent le bien-être des ménages, mais ils aggravent le déficit extérieur, modifient négativement les prix relatifs, n'encouragent pas à la production et participent peu à l'investissement et à la croissance.

Le rapport de la Banque mondiale "Global Economic Prospects, 2006" estime les transferts reçus par les pays pauvres à 167 milliards de dollars en 2005, soit 73 % de plus que leur niveau en 2001. En intégrant les transferts qui passent par les canaux informels, leur montant atteindrait sans doute 250 milliards de dollars (pour près de 180 millions d'émigrés), soit bien plus que l'aide officielle au développement ou que les flux d'investissement privés vers la plupart de ces pays.

Il n'est pas étonnant que les États concernés aient commencé depuis quelques années, avec des succès encore limités, à s'intéresser à la canalisation de ces flux de manière à en minimiser les coûts opérationnels et à les orienter vers des utilisations plus productives que leurs utilisations spontanées.

5) Y a-t-il une dynamique autoentretenu de l'émigration ?

Le Liban se caractérise par des niveaux exceptionnels d'émigration, de transferts et d'afflux de capitaux, des déficits extérieurs et des dépenses sur l'éducation. Ces quatre phénomènes sont loin d'être autonomes. On peut démontrer qu'ils sont interdépendants.

Peut-on inférer qu'il existe une dynamique autoentretenu qui amène un pays, le Liban en l'occurrence, à tomber dans le piège d'une émigration persistante ? Nous parlons bien entendu d'une dynamique économique, sans accepter les injonctions d'une quelconque vocation "phénicienne" fixée dans les gènes et sans vouloir minimiser, bien entendu, les facteurs politiques et sécuritaires dans les décisions migratoires. La réponse est oui.

Soulignons quelques articulations majeures de cette dynamique :

- Les transferts sans contrepartie des émigrés se substituent pour une large part à la production et apparaissent statistiquement corrélés de manière négative à la croissance du PIB.
- Les transferts conduisent à "doper" la consommation domestique, accentuant les déficits du commerce extérieur (pour les biens et services échangeables) et accroissant les prix domestiques (en particulier ceux des biens et services non échangeables). Cela est d'autant plus vrai que l'économie concernée est petite. La compétitivité est réduite dans les secteurs les plus susceptibles de créer des emplois, en particulier les emplois qualifiés, et de réaliser des gains de productivité (cf. *Le*

Il existe une dynamique autoentretenu qui amène un pays, le Liban en l'occurrence, à tomber dans le piège d'une émigration persistante

Commerce du Levant, n° 5562, novembre 2006, Le Liban est atteint du mal hollandais).

- Ces deux premiers canaux sont semblables à ce qui se passe dans les pays exportateurs de matières premières.
- Parmi les secteurs producteurs de biens non échangeables, l'éducation acquiert un intérêt croissant, car elle favorise un meilleur accès aux marchés extérieurs du travail. L'investissement dans le "capital humain" destiné à l'export vient en substitution à l'investissement dans le capital physique productif.
- La présence d'une diaspora

d'installation récente facilite l'émigration car, par-delà les relations familiales, elle met à la disposition des nouveaux arrivants un réseau d'aides et de relations précieuses qui atténue sensiblement les coûts et les risques de l'émigration.

- En conclusion, au-delà d'un certain seuil (d'autant plus facile à atteindre que la taille du pays est réduite), l'émigration, notamment des jeunes qualifiés, devient structurelle, les effets qu'elle induit sur l'économie du pays réduisent les probabilités et les rémunérations réelles (c'est-à-dire tenant compte des prix) d'emploi domestique, alors que l'offre de formation et le réseau relationnel rendent de plus en plus attrayante l'émigration et l'investissement dans le "capital humain" destiné à l'export⁽⁴⁾. Dans cette optique, les mécanismes de l'émigration libanaise récente (depuis la guerre de 1975 et jusqu'à ce jour) sont foncièrement différents de ceux de l'émigration ancienne de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. L'ancienne émigration se passait dans le cadre d'une société qui n'avait pas encore entamé sa transition démographique et concernait essentiellement une population rurale faiblement qualifiée.

L'émigration actuelle affecte une population qui a achevé sa transition démographique et concerne essentiellement des cadres formés.

Dans l'émigration récente, on doit reconnaître un phénomène qui est en train de prendre une ampleur remarquable et qui est le reflet, à notre échelle, du réaménagement de l'allocation des fonctions économiques régionales en faveur des petits États du Golfe et notamment des Émirats arabes unis. En plus de l'émigration permanente vers les destinations habituelles (Canada, États-Unis, Europe, Australie mais aussi certains pays d'Afrique et

d'Amérique latine) et de l'émigration de longue durée vers l'Arabie saoudite ou les autres pays pétroliers, les Émirats arabes unis attirent un nombre croissant de jeunes cadres libanais qui effectuent un mouvement permanent mensuel et parfois hebdomadaire d'allers-retours, à la manière des travailleurs syriens au Liban.

La "mondialisation" se traduit par l'éclatement des processus de production et par des modifications en profondeur des marchés nationaux du travail : l'importation de main-d'œuvre immigrée peu qualifiée et bon marché dans les pays riches pour soutenir la production industrielle est rendue moins nécessaire par les délocalisations industrielles, alors que l'importation des capitaux et des cadres issus des pays pauvres devient nécessaire pour financer et gérer cette expansion spatiale.

L'immigration choisie devient une arme des pays développés dont les pays de la périphérie devront payer les frais.

Pendant ce temps, la mondialisation prend chez nous la forme d'une "régionalisation" au terme de laquelle les Émirats arabes unis et le Liban se trouvent participer d'une même économie régionale obéissant au même modèle général dominé par les flux pétroliers mais avec des spécialisations et des positions hiérarchiques différentes. ■

(1) Chohig Kasparian, Presses de l'USJ.

(2) Beine M, Docquier F and H. Rapport H (2003). "Brain Drain and LDCs' Growth : Winners and Losers" IZA Discussion Paper.

(3) Nous avons discuté les écarts troublants entre les diverses estimations de ces flux dans le numéro d'avril 2007 sous l'intitulé "Balance des paiements".

(4) La modélisation de ce phénomène dans une perspective dynamique et l'étude de l'impact de différents événements ou actions sur cette dynamique (variation du niveau des rémunérations extérieures, modification du niveau des subventions à l'éducation, obtention d'aides extérieures, etc.) font l'objet d'un papier qui sera prochainement publié par S. Dessus et C. Nahas.